



## Dossier de presse



# Nouveau Centre de Contrôle Régional de la Sécurité de la Navigation Aérienne à Agadir

Fin de la phase des tests



# SOMMAIRE

- NOTE SUR LE PROJET
- CONSISTANCE DU PROJET
- COUT DE L'INVESTISSEMENT



## NOTE SUR LE PROJET

L'Office National Des Aéroports est le fournisseur marocain des services de la navigation aérienne dans l'espace aérien marocain. Ces services sont assurés à travers, entre autres, les tours de contrôle dans les aéroports et les Centres Nationaux de contrôle régional.

Le nouveau Centre de Contrôle Régional de la Sécurité de la Navigation Aérienne d'Agadir s'étend sur une superficie globale de 3 hectares à proximité de l'aéroport Agadir Al Massira.

Ce nouveau Centre de Contrôle Régional, qui vient s'ajouter à celui de Casablanca, inauguré par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste le 14 décembre 2007, permet de décentraliser le service de contrôle aérien, d'augmenter la capacité d'accueil de l'espace aérien marocain en matière de survol et de réduire les risques de perturbation en cas d'indisponibilité du Centre Régional de Casablanca.

Ce nouveau CCR, qui a mobilisé une enveloppe budgétaire de **186,10 Millions de Dirhams**, est doté d'infrastructures modernes et d'équipements technologiques dernière génération.

En s'établissant à **424 438 mouvements d'avions**, le trafic aérien global géré par les deux centres de control régional Casablanca et Agadir a enregistré en 2018 une hausse de **+5,1%** par rapport à l'année 2017.

Il est à rappeler qu'un Centre de Contrôle Régional assure la sécurité du trafic aérien des aéronefs qui empruntent l'espace aérien marocain. L'espace aérien est divisé en secteurs géographiques afin d'assurer la meilleure répartition du trafic. Chaque secteur est généralement desservi par deux contrôleurs, l'un ayant pour mission de transmettre les instructions aux pilotes (executive controller), l'autre s'occupant des coordinations téléphoniques et de la planification (planning controller).



# CONSISTANCE DU PROJET

## Bâtiment :

Construction sur **3 Ha** d'un deuxième Centre de Contrôle Régional de la Sécurité Aérienne dans la ville d'Agadir.

## Infrastructures :

- Bâtiment Centre de Contrôle régional -CCR- (Salle de contrôle, Salle technique et Salle de coordination Civil/Militaire Forces Royales Air) ;
- Bâtiment Simulateur de control Aérien ;
- Bâtiment Administratif ;
- Installations Sociales (Salle et terrains de sport, Cantine, Buvette, Mosquée, Amphithéâtre, Chambres de repos) ;
- Locaux techniques annexes (Electricité, Téléphonie, Caméra, Contrôle d'accès).





## EQUIPEMENTS :

- Système de communication radio air/sol et de coordination sol/sol VCS et Enregistreurs ;
- Système de Radiocommunications VHF et UHF ;
- Station terrienne du réseau VSAT ;
- Système d'interconnexion au réseau IP national ;
- Systèmes de traitement de la messagerie aéronautique AMHS ;
- Systèmes de diffusion de l'information météorologique D-VOLMET ;
- Système de gestion du trafic aérien en route ;
- Système de simulateur de contrôle radar ;
- Système d'alimentation sans coupure UPS ;
- Groupes Electrogènes 800KVA.





## COÛT DE L'INVESTISSEMENT

Ce projet a mobilisé une enveloppe budgétaire estimée à **186,10 Millions de Dirhams**, répartis comme suit :

- Etudes : 5,20 MDH
- Travaux : 75,90 MDH
- Équipements et énergie : 7,80 MDH
- Équipements Radionavigation : 97,20MDH

